



L'hiver arrive, mais la direction, elle, est bien au chaud



Ce CSE de novembre s'est de nouveau déroulé dans un climat de tensions aiguës. Peu à peu, c'est une politique de blocage du dialogue social qui se dessine. Un choix délibéré qui va à l'encontre des intérêts de l'entreprise.

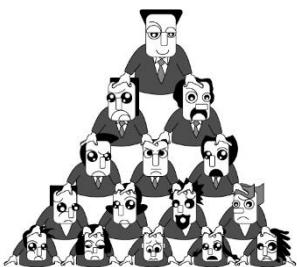
Autre source d'inquiétude : la rumeur selon laquelle le réseau pourrait supprimer une centaine de postes en 2025, en raison du tour de vis budgétaire, n'a pas été démentie une seule fois par la direction. Elle ne se sent peut-être pas concernée.

Les élu·es continuent de se battre pour défendre les droits des salarié·es, faire entendre les inquiétudes, obtenir des réponses dès que cela est possible et préparer la suite du combat.



La fuite vers le haut de la direction du réseau

Ces derniers mois, [l'organigramme](#) de la direction du réseau France 3 a fondu comme neige au soleil : sous les ordres de la directrice Isabelle Staes, il ne reste guère que les directeurs régionaux, la communication régionale et la "prévention des risques professionnels" en la qualité de Raphaël Bourgier. Mais où sont passées les troupes de la direction réseau ?



Pas de panique, elles vont très bien : au fil de l'année, elles ont rejoint l'ex-directeur, Philippe Martinetti, à la direction déléguée des Antennes et des Programmes en charge de "l'offre régionale et coopérations du service public". Antennes et contenus, opérations spéciales, pilotage transverse et direction numérique... Avec leurs équipes, une trentaine de salarié·es au total. Tout ce beau monde se tient chaud, au-dessus de la direction réseau, qui prend de plus en plus des airs de club d'animation du collectif des directeurs régionaux. C'est d'ailleurs Philippe Martinetti qui a nommé le dernier d'entre eux.

Une opération qui permet à ces directeurs et secrétaires d'échapper au périmètre du CSE et aux questions gênantes des élu·es. Il est de plus en plus clair que ces décisionnaires préparent la suite : la fusion ICI.

Règlement intérieur : la direction maintient son principe de neutralité des convictions philosophiques

La navette du nouveau règlement intérieur se poursuit. Le CSE Réseau devait rendre son avis sur cette mouture légèrement modifiée après le premier tour des débats en instance. Principal sujet d'inquiétude : l'interdiction faite "aux salarié·es de manifester leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques" à la fois à l'antenne, mais aussi sur le lieu de travail, en déplacement ou en discutant avec le public. Cette notion est beaucoup trop vaste, et les élu·es estiment qu'elle porte atteinte aux libertés individuelles des salarié·es. Sud a rappelé son opposition à cette porte ouverte à la censure.

À noter, la nouvelle charte informatique sera annexée au règlement intérieur : les salarié·es qui ne suivront pas ces préconisations peuvent s'exposer à des sanctions disciplinaires. Lorsqu'elle sera adoptée, prenez le temps de la lire !

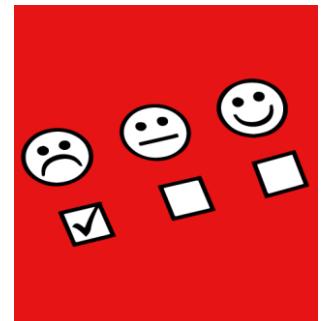
[→ Consulter l'avis du CSE sur le nouveau règlement intérieur et la charte informatique](#)

Régie Mosar... c'était mieux avant !

Le 13 novembre, la commission nouvelles technologies s'est réunie à Rennes, pour un bilan de la régie Mosar. Les technicien·nes vidéos de l'antenne ont pu expliquer qu'ils estiment avoir perdu en qualité, en confort et en réactivité. Dès qu'une émission est plus complexe qu'un JT du quotidien, l'outil est source de frustration.

Ils considèrent que la nouvelle régie Mosar est moins disante que la précédente sur plusieurs points dont le mélangeur vidéo en termes de puissance et d'ergonomie, ainsi que la console son en termes d'ergonomie. Les salarié·es s'inquiètent sur les capacités de fabrication de cette régie. Ils craignent par exemple de perdre des émissions, faute de pouvoir répondre au cahier des charges.

Dans ces conditions les élu·es font part de leur inquiétude concernant la baisse de qualité impliquant aux salarié·es des conditions de travail dégradées les empêchant de mettre à profit leur savoir-faire.

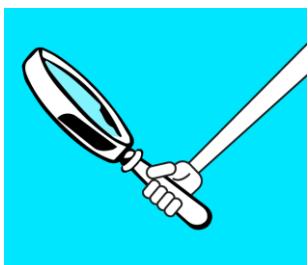


[→ Lire le compte-rendu de la commission Nouvelle Technologies du 13 novembre](#)

La direction assure qu'elle va travailler à développer des solutions. Les élu·es ont demandé à connaître les objectifs de fabrication assignés aux régies Cosma, qui équiperont les stations qui n'ont pas reçu une Mosar, et qui sont destinées à pouvoir travailler avec Overdrive...

Le mauvais tour d'Interpam

Autre sujet explosif : Interpam. Cette fonctionnalité de Newsboard permet à l'éditorial de transférer les sujets (PAD ou diffusés il y a moins de 15 jours) d'autres antennes en quelques clics et sans passer par les vidéos. Beaucoup d'entre eux l'ont découvert par hasard, parfois dans les couloirs, ou au détour d'une annonce "surprise" de leur chef de centre.

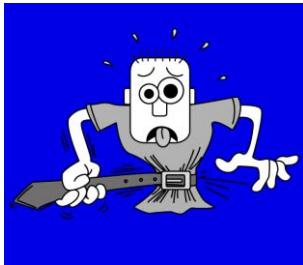


La direction estime qu'il n'y a pas eu de problème de communication, car elle n'a jamais dissimulé la fonctionnalité, qui a été présentée en formation, aux salarié·es référents et aux cafés Newsboard. Elle refuse de voir qu'il aurait fallu prévoir une communication adéquate aux vidéos.

Sud a relayé les propos des vidéos qui ont répondu à notre consultation "Tempo, un an après". Ils sont nombreux à partager leur bore-out face à un appauvrissement de leurs missions : plus de sorties, presque plus de PAE ou de JT extérieurs. En bref, un métier en souffrance.

Mickaël Friederich a répondu qu'il fallait se concentrer sur des activités qui donnent du sens au métier. Sud est bien d'accord, mais là où le bât blesse, c'est que la direction est bien en peine de donner la moindre perspective qui aille dans ce sens.

Avec Overdrive, bientôt plus qu'un seul vidéo en régie ?



Les échanges sur l'outil d'automatisation d'Overdrive ont été explosifs. Il y a un an, la direction avait annoncé que les tests menés à Strasbourg, sous un accord d'expérimentation que Sud a refusé de signer, n'étaient pas concluants et que les fonctionnalités mises à l'essai, comme l'automatisation de la gestion du son pendant les JT, n'étaient pas applicables. Mais elle avait aussi déclaré vouloir continuer à mener des tests, cette fois-ci sans accord d'expérimentation, avec des "salarié·es volontaires". Elle mettait surtout en avant la possibilité d'automatiser le lancement des synthés.

[→ Lire le compte-rendu de la commission Nouvelle Technologies du 16 septembre](#)

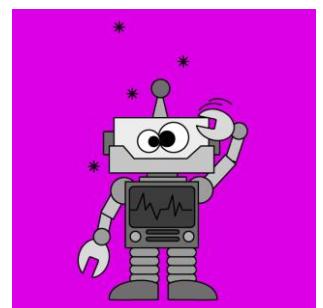
Sauf qu'aujourd'hui, elle affiche une nouvelle ambition : ne plus planifier qu'un seul technicien vidéo en régie par défaut, sauf émission exceptionnelle. Évidemment, elle n'annonce aucune autre nouvelle perspective d'activité pour les vidéos. Face au tollé soulevé par cette position, les débats ont abouti à une impasse.

Sud n'est guère surpris par cette annonce. Depuis le début de ce projet, nous le dénonçons, et il n'est guère surprenant que la direction y cherche en priorité des moyens pour réduire les effectifs.

L'intelligence artificielle arrive à France TV

La direction a dédié un groupe de travail à l'arrivée et au déploiement de l'intelligence artificielle à France TV. Romuald Rat en est le responsable. Sur ce sujet, il n'était initialement disponible que... 7min pour répondre aux nombreuses questions des élus·es sur les craintes des dérives liées à l'IA. Nous en aurons finalement eu 25.

Pour le moment, la direction prévoit d'utiliser l'IA principalement dans les services financiers et RH, pour traiter des grosses bases de données. Les modèles de chat GPT et gemini (google) pourraient être utilisés. Mais Romuald Rat assure qu'aucune donnée de France TV ne sortira de ses serveurs sécurisés : une copie de ces IA devrait tourner sur nos serveurs. Sud espère que cet engagement ferme sera tenu : il est essentiel que ces données confidentielles ne fuitent pas vers des pays qui ne respectent pas la loi RGPD.



Côté montage, Romuald Rat nous apprend que l'IA pourrait à terme être utilisée pour flouter des rushs (en complément d'autres mesures), ou encore pour aider au dérushage, en proposant une transcription des interviews aux journalistes par exemple. Les élus·es ont demandé qu'une commission de déontologie dédiée à l'IA soit créée, au vu des enjeux en cours.

Le BIP de Sarreguemines déménage

Un déménagement est prévu puisque le bailleur récupère les locaux. Cela concerne deux salariés journalistes. On apprend que le futur lieu n'est pas en centre-ville, mais en périphérie ouest.

La direction estime que Sarreguemines est une petite ville et que l'on est vite en centre-ville. Une visite du nouveau local a été organisée le 4 octobre 2024. Les salariées, à l'issue de la visite, ont fait part de leur satisfaction quant au local proposé et sont favorables au déménagement dans ces nouveaux bureaux. [→ Lire l'avis du CSE sur le déménagement du BIP de Sarreguemines](#)

Prochains CSE les 18 et 19 décembre

Si vous avez des questions, des doléances, contactez vos élu·es et représentant·es Sud au CSE : Nadia Adell, Johanna Albrecht, Pierre-Olivier Casabianca, Romane Idres et Philippe Perrot, ou vos élu·es et représentant·es Sud en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires Sud sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



SUD Médias Télévision . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>